

pense-t-il tromper le peuple par de semblables assertions? A-t-il jamais vu, au Canada ou ailleurs, un établissement de crédit qui ne trouve le moyen de serrer la vis d'un cran pour tirer de qui fait affaires avec eux le surcroît de frais qui lui est imposé? C'est le public qui paiera, et non les banques, on peut en être persuadé.

Mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et des Canaux, a fait preuve, je crois, de négligence ou de mollesse à l'égard de l'Intercolonial. Je ne crois pas que le ministre comprenne bien ce qu'est ce chemin de fer pour les habitants des Provinces maritimes. La Chambre a tous les ans entendu discuter cette question beaucoup plus habilement que je ne puis espérer de la faire, même si j'en avais le temps.

Le chemin de fer Intercolonial a été construit par le Dominion, accessoirement à la conclusion du pacte fédéral, pour mieux relier les Provinces maritimes aux grandes provinces de l'Ouest. Ils s'est fait au début de notre histoire bien des choses que peut-être on ne jugerait plus à propos de faire dans les conditions actuelles; nombre d'entreprises s'exécutent aujourd'hui qui n'auraient pas été exécutées alors; mais, si la stipulation n'a pas été exprimée en toutes lettres, du moins il devait être compris que l'Intercolonial serait construit et exploité en vue d'assurer à la population des Provinces maritimes un service utile et moderne. Aujourd'hui l'Intercolonial n'est pas exploité dans l'intérêt de la population établie le long de la ligne. L'honorable représentant de Colchester (M. Stanfield), aussi bien que les représentants d'autres circonscriptions desservies par l'Intercolonial seront aussi de mon avis. La suppression du train "Ocean limited," le plus utile de ceux circulant entre Halifax et Montréal, met l'Intercolonial dans la dépendance du Pacifique-Canadien.

L'effet est de lui enlever le trafic, et le voyageur désireux de se rendre d'Halifax à Montréal, et qui neuf fois sur dix prendrait l'Ocean limited, aujourd'hui voyage de préférence par le Pacifique-Canadien, parce que cela économise du temps et que le service est meilleur. Le ministre déclare que l'Ocean limited sera rétabli aussitôt que le commerce sera devenu plus actif; mais alors les voyageurs auront pris l'habitude de se servir de la ligne du Pacifique-Canadien, et il sera difficile de leur faire changer leurs habitudes. Les habitants du nord du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse sont, je crois, très mécontents de l'état actuel des choses. Le

[M. B. Copp.]

ministre des Chemin de fer et des Canaux a relevé le tarif-voyageurs sur l'Intercolonial et s'en excuse sur son désir de faire de ce chemin de fer une institution aussi payante que possible. Je conseille au ministre, plutôt que de relever les tarifs du chemin de fer, de réduire de \$20,000 à \$10,000 le traitement de son administrateur. C'est ainsi qu'il faudrait s'y prendre pour réaliser des économies, au lieu d'augmenter les émoluments des hauts fonctionnaires. Il se trouve aujourd'hui dans la capitale un pensionnaire de l'Etat qui naguère administrait l'Intercolonial, et aussi bien qu'il est administré aujourd'hui; si je ne me trompe, il n'a jamais retiré plus de \$6,000 par année. Si l'on tient compte du nombre de ceux employés aujourd'hui à titre d'aides-surintendants, d'aides ceci et d'aides cela, on constate que le service pour lequel le Dominion avait autrefois à déboursier de \$6,000 à \$10,000 par année, lui coûte aujourd'hui de \$60,000 à \$70,000. Malgré ce surcroît de charges le service actuel ne vaut pas l'ancien que nous assurant notre vieil ami qui dirigea si longtemps l'administration de ce chemin de fer.

A mainte reprise au cours du présent débat on a fait la comparaison entre la gestion du Gouvernement actuel et celle de son prédécesseur. Si l'on fait la revue des promesses et des programmes des deux partis, si on les met en regard comme on l'a fait au cours du présent débat, on obtiendra une merveilleuse mosaïque de programmes et de promesses, exécutés ou non. Mais il ne s'agit pas de faire le partage entre les deux; le peuple canadien tient le Gouvernement actuel responsable de la situation présente au Canada. Ce sont les ministres qui sont responsables. L'honorable ministre peut bien jeter la pierre aux libéraux, et nous-mêmes nous pouvons bien la renvoyer aux conservateurs, puisque ce sont là les désignations ordinaires des partis. Mais nous, nous pouvons revendiquer quelque chose de plus: nous pouvons parler du parti libéral comme protagoniste d'un tarif de revenu, prônant l'actif échange des denrées avec tous les pays du monde, tandis que le parti adverse préconise un tarif fortement protectionniste. Faites un pas de plus dans la même voie, et vous vous rapprochez de la vérité, en affirmant que le parti libéral a surtout pour mission de revendiquer l'intérêt des masses, tandis que le parti conservateur a surtout à cœur l'intérêt des classes. C'est au peuple canadien de choisir, en se fondant sur le rapprochement des états de service du parti libéral durant les quinze années de son administra-